

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN824 (Rect)

présenté par
M. Jacques, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À la première phrase de l'alinéa 66, substituer aux mots :

« bénéficiant à plein »

les mots :

« dans le prolongement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification.